

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

S U P P L E M E N T

DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 30 MARS 1841.

N^o 3.

SOUVENIR DE RETRAITE.

—o—

LE SEPT du présent se termina, dans l'église paroissiale de la ville des Trois-Rivières, par le chant majestueux du *Te Deum*, la RETRAITE solennelle commencée en cette paroisse, le 1^{er} de février dernier, par Monseigneur CHS. COMTE DE FORBIN JANSON, Evêque de Nancy et de Toul, Primate de Lorraine, &c. &c. Un discours analogue à la circonstance, prononcé par Messire THS. COOKE, V. G. et curé du lieu, mit, en abrégé, sous les yeux des auditeurs, la retraite toute entière avec ses exercices, ses avantages et ses fruits. Cette cérémonie et ce discours, rappelant tant de consolans souvenirs, ont donné un nouvel élan aux émotions et aux impressions causées par la retraite et contribueront à en perpétuer la mémoire.

Quelques détails sur la manière dont la retraite a été faite en cette ville ne seront pas déplacés ici et pourront servir à l'édification des fidèles en général.

Une retraite, promise depuis six mois, à la ville des Trois-Rivières par Monseigneur de Nancy, était attendue avec une sainte impatience. Aussi la nouvelle de l'arrivée prochaine du vénérable Prélat qui devait la présider fut-elle reçue avec des transports de joie. Ce fut un vrai triomphe pour les citoyens de tous les rangs. Toutes les personnes notables de la ville, les principaux membres du barreau, les hommes en autorité et les citoyens marquans allèrent à la rencontre de Sa Grandeur jusqu'au Port St. François, à deux lieues et demie de la ville. Les Messrs. du Barreau, de diverses croyances religieuses, réunis pour la circonstance, présentèrent au noble et illustre Prélat l'adresse suivante par la bouche de leur doyen Pierre Vézina, Ecr.

“ MONSIEUR, nous nous sommes réunis pour féliciter Votre Grandeur

sur son heureuse arrivée au milieu de nous et lui témoigner notre reconnaissance pour l'honneur qu'elle nous fait en consentant à demeurer quelque tems en cette ville. Nous espérons que votre séjour dans ce district sera aussi avantageux à la religion que l'ont été les retraites que vous avez déjà données à Québec et à Montréal, etc. etc. etc."

A laquelle Sa Grandeur a daigné répondre :

" MESSIEURS, je vous remercie de votre visite et de votre adresse. Je suis très-flatté de cette attention de votre part. L'union, que je vois régner entre vous, me cause une vive satisfaction ; j'aime à croire qu'elle sera durable et que même elle deviendra plus intime. Nos états, Messrs., ont ensemble de grands rapports ; nous sommes les uns et les autres des hommes de robe ; nous travaillons pour la justice ; nous devons nous efforcer de la faire régner partout. Souvenons-nous, Messieurs, que nous avons les uns et les autres un juge qui jugera nos justices. Oui, Messrs., je vais passer quelque tems avec vous, travailler de concert avec votre digne clergé au salut des âmes ; j'espère que je vous rencontrerai... et que je trouverai en vous l'appui que peut donner à mon ministère la bienveillance et le bon exemple des personnes constituées en autorité."

Le soir même l'ouverture de la retraite se fit au milieu d'un concours extraordinaire. L'Evêque accompagné d'un nombreux clergé, où l'on voyait presque tous les Curés du District fut conduit à l'Eglise au son des cloches avec tous les honneurs dus à l'Evêque Diocésain. Mr. le Grand Vicaire du District et curé de la ville le reçut à l'entrée et lui adressa à peu près ces paroles :

" MONSEIGNEUR, c'est en qualité de pasteur de cette Eglise et au nom de la multitude qui remplit ce temple que j'ai l'honneur d'adresser en ce moment la parole à Votre Grandeur. Le respect dû au lieu saint empêche ces fidèles d'exprimer eux-mêmes les sentimens dont ils sont animés ; ils attendent de moi que je serai en cette occasion leur interprète et que j'accomplirai envers V. G. un devoir qu'ils n'osent et ne peuvent remplir eux-mêmes : Je serai donc leur organe et je le fais d'autant plus volontiers que leurs sentimens et leurs vœux sont aussi les miens. Oui, Mgr. votre arrivée au milieu de nous remplit nos cœurs de la joie la plus grande et de l'allégresse la plus vive. Tenus depuis longtemps dans l'incertitude sur l'époque précise de votre visite, nous avons craint que des devoirs pressans, vous appelant ailleurs, nous

ne fussions privés pour toujours du plaisir, de l'avantage et de l'honneur de vous voir. Mais, grâces à Dieu, nos craintes se sont évanouies et nous éprouvons aujourd'hui la joie inexprimable de voir dans notre église le digne Prélat que nous avons tant désiré. Ce jour est un jour de triomphe pour cette ville et pour toutes les paroisses de notre District. La joie et l'espérance brillent sur tous les visages : chacun se dit en soi-même : le voilà donc ce jour de grâces et de miséricorde qu'il nous tardait tant de voir : Le voilà enfin ce vénérable Pontife qui vient au nom du Seigneur, nous apprendre à travailler et travailler avec nous à l'importante affaire de notre salut ; Que le seigneur le conserve et le comble de ses plus abondantes bénédictions ; *benedictus qui venit in nomine Domini*. Nous avons puisé, Mgr., ces sentiments dans les rapports que nous avons eus des brillants succès des Missions que Votre Grandeur a accordées aux deux grandes villes et à plusieurs paroisses de ce pays. Mais ce n'a pas été sans une jalousie bien parlennable que nous avons vu l'impiété, l'irréligion, le vice céder partout à votre éloquence forte et touchante ; car nous aussi, nous avons besoin de réforme. Il y a parmi nous des justes, Dieu seul en connaît le nombre ; mais il y a des âmes tièdes ; il y a des brebis égarées : Il nous faut quelque secours, quelques grâces extraordinaires. Entrez donc, Mgr. dans ce temple ; prenez en main la conduite de ce troupeau : confirmez les justes dans la pratique du bien ; ranimez la ferveur dans les âmes tièdes et ramenez au berceau les brebis égarées. Vous aurez pour coopérateurs dans cette grande œuvre le clergé respectable de ce District ; et vous trouverez ici non la pompe des cérémonies, ni l'éclat de l'or et des pierreries, mais, j'ose m'en flatter, des cœurs dociles et la *bonne volonté*."

Monseigneur répondit en ces termes :

MR. LE GRAND VICAIRE. c'est avec un vrai plaisir que je viens sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Québec et sur la vôtre, travailler avec vous à la sanctification de votre troupeau. Mais nous sommes de bien faibles ouvriers pour une si grande œuvre. Nous pouvons planter, nous pouvons arroser, mais c'est à Dieu seul qu'il appartient de donner l'accroissement. Attendant de sa bonté tout le succès de cette sainte entreprise, travaillons et prions. Comme c'est au nom de ce bon peuple que vous m'adressez la parole, je donnerai de la chaire le reste de ma réponse afin d'être plus généralement entendu."

Le sermon d'ouverture roula en général sur les avantages de la retraite, sur la manière d'en profiter et sur le danger de l'abus des grâces.

Les onze jours suivans, Monseigneur prêcha deux fois par jour sur les grandes vérités de la religion : la fin de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer, la miséricorde, la confession, l'eucharistie, les Lieux Saints, la tempérance et le purgatoire ; il donna aux personnes du sexe les règles d'une vie chrétienne et leur apprit la manière de former leurs enfans à la pratique de la vertu ; il fit le renouvellement des promesses du baptême, la bénédiction des enfans, la consécration à Jésus et à Marie. Ces sermons et ces cérémonies étaient précédés et suivis du chant de cantiques adaptés à la circonstance. Deux chœurs, composés l'un de gentils hommes, l'autre de dames et demoiselles de la ville, chantaient alternativement le matin et le soir avec une grâce et une harmonie qui faisaient honneur à leur talent, à leur bon goût et à l'organiste qui les avait exercés, et qui les accompagnait avec l'orgue.

Le Prédicateur parlait pendant environ une heure et demie ; mais une fois, emporté par son zèle, il parla plus de deux heures et ses auditeurs ne se lassaient point de l'écouter. Outre les sermons de la retraite, il prêcha quatre fois chez les Dames Ursulines et une fois pour les ouvriers des forges St. Maurice auxquels l'honorable M. Bell avait donné la liberté de s'absenter à cet effet. Ces discours furent pour la plupart des chefs-d'œuvre, où tous les genres d'éloquence réunis opéraient sur les auditeurs des effets étonnans. Que de larmes versées sur les égaremens et le retour de l'Enfant Prodigue, dans le sermon de la miséricorde ! les auditeurs, s'identifiant avec cet infortuné, se reprochaient leur ingratitude envers Dieu et lamentaient les miséricordes infinies du Seigneur à leur égard. Quelle frayeur peinte sur tous les visages et quel morne silence régnait dans son nombreux auditoire, lorsque le Prédicateur déroula le tableau des crimes commis et celui des grâces perdues, qui devaient faire le sujet de la condamnation du pécheur au grand jour du jugement ? Quel saisissement, quelle horreur occasionna la peinture si vive et si forte de l'Enfer et de la rage du damné qui se jetant sur son complice, l'accablait d'injures, d'outrages et de mauvais traitemens, en lui criant : *rends-moi mon éternité*. Ce mot éternité si sonore dans la bouche de l'Evêque de Nancy s'est imprimé au fond du cœur des justes, comme des pécheurs et y a laissé une crainte salutaire pour les uns et pour les autres. Quel cœur assez dur aurait pu n'être pas sensible aux gémissemens d'une multitude

repentante qui pleurait son infidélité aux promesses faites à Dieu dans le St. Baptême et qui promettait un attachement inviolable à Jésus et à Marie. Les voûtes du temple semblent retentir encore de cette voix bruyante et majestueuse de tout un peuple qui répète trois fois à l'envi ce bel engagement : "Je me donne à Jésus-Christ et pour toujours ;" ou cette profession de foi de la maternité Divine de Marie "Je crois que Marie est véritablement mère de Dieu ;" ou cette consécration solennelle à Marie, "Je me consacre à Marie et pour toujours." Qui de ceux qui ont assisté à cette cérémonie imposante pourra oublier l'impression qu'ont faite sur lui ces milliers de voix réunies qui rendaient ensemble à Dieu, à Jésus-Christ, à la Religion et à Marie un hommage si public, si éclatant et si solennel ! La bénédiction des enfans présente une scène différente, mais non moins attendrissante. Rien de plus édifiant que l'empressement des mères à apporter leurs enfans à l'église pour les faire participer aux avantages de la retraite. Le nombre de ces petits innocens fut si grand qu'il fallut faire à deux reprises la cérémonie de la bénédiction ; et les bonnes mères s'en retournaient toutes fières d'avoir obtenu pour leur famille, les prières, les vœux et la bénédiction de l'homme de Dieu.

Tous les citoyens sans distinction de religion se faisaient une vraie fête de venir assister à ces sermons et ceux qui avaient entendu une fois l'éloquent Orateur, voulaient l'entendre encore. Le savant, l'ignorant, le grand et le petit se disputaient une place au sermon. De pauvres paysans passaient à l'église tout le jour sans prendre de nourriture afin de conserver leurs places et revenaient le lendemain s'exposer aux mêmes fatigues et aux mêmes privations. Tous s'accordent à dire qu'un entraînement inexprimable les forçait pour ainsi parler, de suivre les exercices de la retraite. Aussi l'affluence était immense. Quoique les femmes fussent seules admises à l'instruction du matin et qu'il n'y eut que les hommes à celle du soir, l'église avec tous ses jubés ne pouvait contenir la foule qui, avec la permission du Président de la retraite, se répandait dans le sanctuaire, remplissait la sacristie et formait une masse si pressée qu'on ne distinguait plus les allées, les bancs, ni la balustrade et qu'il était difficile de se rendre de la sacristie à l'autel ou à la chaire sans le secours d'un cométable. Les messieurs du clergé entouraient l'autel pour en éloigner la foule et empêcher toute irrévérence, qui n'aurait pu, cependant, être qu'involontaire. Ce concours prodigieux se maintint et même alla croissant jusqu'au dernier jour des exercices publics. Tous les

nares voulaient participer aux bienfaits de la retraite : Chaque paroisse du District et principalement d'Yamachiche, Nicolet, St. Grégoire et Champlain, fournissait son contingent, c'est-à-dire une bonne partie de sa population. Parmi les paroisses éloignées on remarqua le zèle des habitants de St. Stanislas, de Labaie du Fevre et de St. François du Lac, qui arrivaient en ville par centaines. Les sauvages, sortis de leurs forêts accouraient de tous côtés. Les chantiers, sur le St. Maurice, étaient abandonnés par les ouvriers, qui faisaient quinze et vingt lieues pour se rendre à la retraite.

Tous les jours, environ vingt-cinq confesseurs étaient occupés depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir à entendre les confessions ; et la foule ne diminuait pas : plus de 10,000 personnes avaient communiqué et les tribunaux de la pénitence étaient également assiégés. Le jour du départ de Sa Grandeur, la foule était encore la même.

En cette occasion, la ville et la banlieue donnèrent une nouvelle preuve que ce n'est pas en vain que les Canadiens ont la réputation d'être hospitaliers. La population se trouva quadruplée par les nouveaux venus ; et ces étrangers furent traités comme des frères. Ils trouvèrent logement non seulement pour eux, mais encore pour leurs chevaux. Nos frères séparés se prêtèrent d'un grand cœur à cette œuvre de charité et ouvrirent leurs maisons et leurs autres bâtimens pour l'usage des étrangers. Ces nouveaux frères méritaient tous les égards par leur conduite édifiante : joints aux citoyens, ils assiégeaient l'église aux heures de l'office ; dans l'intervalle ils remplissaient les rues, observant un silence inoui jusqu'à ce jour. Les maisons d'entretien public et autres où ils logeaient, jusqu'au nombre quelquefois de cent cinquante, étaient devenues comme autant de chapelles, où les prières étaient communes et chacun s'efforçait de rapporter aux nouveaux venus, les instructions qu'il avait entendues. Jamais pareil spectacle n'avait embelli notre ville. L'œuvre de Dieu s'opérait si visiblement que nos frères séparés en témoignaient tout haut leur étonnement et ne pouvaient se lasser de l'admirer.

Le presbytère offrait aussi une scène bien touchante. Une troupe d'infortunés en remplissait les avenues, les corridors et les escaliers, depuis le matin jusqu'au soir. Tout ce qu'il y avait dans les environs et même à une grande distance, d'aveugles, de sourds-muets, d'infirmes se faisaient apporter pour se recommander aux prières du St. Evêque et recevoir sa bénédiction. Plusieurs avaient vu leurs maux et leurs souffrances disparaître et lui faisaient hommage de leur guérison. Les autres, animés par les plus vives espérances, soupi-

raient après le moment où ils seraient présentés à Sa Grandeur. Qu'il était beau voir le vénérable Prélat, debout, vêtu de ses habits de chœur, entouré de toutes les infirmités qui sont le partage de la nature humaine ! Il prêtait part aux maux de l'un ; donnait des paroles de consolation à l'autre ; pleurait avec celui-ci ; imposait les mains sur celui-là ; priait pour tous, les bénissait tous ; donnait à tous des avis conformes à leur situation, rendait à tous sinon la santé du corps, du moins celle de l'âme. Il accompagnait ses discours de petits présens d'images, de médailles ou de chapelets. Cette bonté lui a gagné tous les cœurs ; ces avis se sont gravés pour toujours dans la mémoire de ces infortunés et ces présens sont pour ceux, qui en ont été favorisés, un trésor auquel ils attachent le plus grand prix.

Ce fut entre ces œuvres de charité et la prédication des vérités éternelles que se partagèrent les heures et les jours que Mgr. de Naucy passa au milieu de nous. Que son séjour nous parut de courte durée ! La veille de son départ, il reçut de la ville, une adresse remplie de témoignages de reconnaissance, d'attachement inviolable, de désir de se revoir encore en ce monde, &c. Cette adresse fut présentée par deux députés des diverses classes de la société. Monseigneur répondit avec sa bonté et son urbanité ordinaires, qu'il se promettait le plus grand plaisir de revoir ses chers et braves Canadiens, si la Divine Providence en disposait ainsi ; mais qu'un chrétien devait être prêt à tous les sacrifices et à toutes les privations ; que c'était au ciel qu'il fallait désirer une réunion qui ne serait plus troublée par les vicissitudes de cette vie ; que le souvenir des retraites qu'il avait données en Canada, adoucirait les amertumes de sa vie et serait la consolation de ses vieux jours ; qu'il ne demandait pas de monument de pierres ni de marbre en mémoire de la Retraite des Trois-Rivières, mais seulement une société de TEMPÉRANCE bien organisée, monument qui ne coûterait rien à personne et qui serait utile à tous, en procurant la gloire de Dieu, le bien spirituel et temporel des familles, l'honneur du pays et la consolation de leur meilleur ami ; quoiqu'éloigné d'eux, il apprendra avec la plus vive satisfaction que ses amis du Canada se souviennent avantageusement de lui ; qu'il se recommandait à leurs prières et que pour lui il n'oublierait jamais un peuple qui avait montré tant de foi et tant de bonne volonté.

Son départ eut lieu le 12, en présence du peuple qui s'était assemblé pour le voir encore une fois. Les yeux se baignèrent de larmes et suivirent long-tems la voiture qui enlevait celui qui avait su, en si peu de tems, gagner l'affection

dés grands et des petits, du savant et de l'ignorant, du riche et du pauvre. Il emporte avec lui les regrets, l'amour et les bons souhaits de tout le monde.

Cependant nous osons nous flatter que son esprit de piété est resté avec nous. Suivant sa recommandation, la société de tempérance s'est formée et la retraite a été continuée avec un étonnant succès. Quelques jours seulement après, celle-là comptait déjà 6,000 (a) associés et dès le lendemain de son départ celle-ci commençait à se reproduire de tous côtés et allait bientôt former autant de retraites que de paroisses dans le district. L'impulsion sainte était donnée par une main habile ; la multitude en se dispersant porta partout l'esprit de retraite qui se communiqua rapidement et qui, secondé par Messrs. les Curés, donna le beau spectacle de tout un pays en retraite. Chaque curé se trouva dans sa paroisse à la tête d'une retraite et eut la consolation de voir se renouveler en faveur de ses paroissiens toutes les grâces et tous les avantages de la retraite générale. Peu de pécheurs qui ne se soient convertis. Peu de personnes dans les environs et au loin, qui n'aient profité de cette retraite pour se réformer, avancer l'œuvre du salut et tranquilliser leur conscience. Disons-le en somme, le bien qu'a produit la retraite, en ce district, est immense. C'est le 7 de Mars qu'elle a été terminée par le *Te Deum* et le son des cloches dans les 25 paroisses qui forment le district des Trois-Rivières.

Monsieur de Forbin Janson laisse ici des souvenirs éternels ; toutes les bouches parlent de lui ; tous les cœurs sont pour lui ; son nom passera aux générations futures. Ses sermons se répéteront long-tems dans les familles et continueront à procurer la gloire de Dieu, unique objet de ses desirs, de ses travaux et de ses voyages si longs et si pénibles.

Puissent ces lignes parvenir jusqu'à lui et être un témoignage de la reconnaissance durable de la ville et du district des Trois-Rivières.

UN CITOYEN.

Trois-Rivières, le 12 Mars 1841.

(a) Aujourd'hui 10,000.
